

**Exemple d'une politique d'acquisition de masse : les achats de documents numériques au département Sciences et techniques  
de la Bibliothèque nationale de France  
par Hervé Colinmaire (Directeur du département Sciences et techniques BnF)**

**Mediadix 7 octobre 2011**

**Sur la base de la note de programmation soumise au conseil scientifique du 7 juin 2011**

**Contexte et objectifs**

La création du département des sciences et techniques (SCT) en 1994 est l'une des conséquences les plus visibles et les plus marquantes de l'approche encyclopédique du grand projet documentaire de la nouvelle bibliothèque nationale des années 1990. Il s'agissait alors de renouer avec une longue tradition de la Bibliothèque nationale d'acquisition de documentation scientifique, abandonnée vers 1920. La science n'avait toutefois pas totalement disparu puisque les collections continuaient de s'enrichir grâce au dépôt légal. Le nouveau département permettait donc de renouer un lien entre les collections patrimoniales françaises et une politique documentaire d'acquisitions étrangères.

En 2011, 16 ans après la première ouverture de la bibliothèque François Mitterrand son existence est toutefois déjà suffisamment longue pour permettre de poser quelques éléments de diagnostic et de débat sur les axes majeurs de son développement en termes de politique documentaire.

Au plan des diagnostics, les très sérieux atouts du département se dégagent facilement :

- légitimité documentaire acquise et non contestée au sein de l'établissement,
- bonne fréquentation de la salle d'étude
- stabilisation des ressources budgétaires et humaines à un niveau satisfaisant resté proche des dotations originelles,
- constitution rapide et massive de collections documentaires d'excellence

Ces éléments positifs ne doivent pas occulter des faiblesses structurelles bien réelles qui fragilisent le département :

- déficit de notoriété du département SCT dans la communauté académique,
- logique de réseau documentaire encore timide et insuffisamment prise en compte,

- faible fréquentation du public scientifique attendu en bibliothèque de recherche,
- sous-exploitation des ressources disponibles sur place comme à distance...

Ces constats contrastés démontrent le fort potentiel de croissance du département qui n'a pas encore pu convaincre une grande partie du public auquel il souhaite. D'où la présentation d'un projet de développement au conseil scientifique du 7 juin 2011.

Régie aujourd'hui par la charte documentaire des acquisitions revue et adaptée en 2005, la politique documentaire du département développe une approche encyclopédique au sein des champs scientifiques, chaque discipline se trouvant représentée en bibliothèque de recherche comme en bibliothèque d'étude. Ce choix offre aujourd'hui une vision large et étendue de la science vivante (2000 titres de périodiques vivants à l'ouverture en 1995-1996, 1400 titres aujourd'hui complétés par de très amples collections de monographies de niveau recherche dans tous les secteurs) nourrissant ainsi pour l'avenir un très fort lien avec l'épistémologie et l'histoire des sciences qui constituent de longue date l'une des forces de la Bibliothèque nationale.

L'objectif de la mission confiée au département était d'interroger à nouveau, à l'ère de la recomposition de l'université et de la recherche françaises, à l'ère des réseaux académiques et sociaux interconnectés en permanence et en tous points des territoires, et à l'aube des projets structurants de licences nationales d'accès à l'information scientifique et technique la pertinence des choix documentaires posés dans les années 1990 et réaffirmés au milieu des années 2000.

**Action 1 : Renforcer les acquisitions de monographies dans une double logique : exhaustivité des publications numériques des éditeurs majeurs du secteur et poursuite d'une politique documentaire prescrite par les chargés de collection.**

Le retour des publics scientifiques dans les salles de lecture des bibliothèques, espéré dans les années 1990, paraît pour le moins improbable d'autant que de nombreuses sources sont leur sont aujourd'hui accessibles depuis leur environnement de travail. Pour pallier cette faible présence du public, la BnF proposera une offre différenciée selon les secteurs disciplinaires et les niveaux d'étude, s'adaptant au mieux aux pratiques et attentes des usagers ciblés.

- Pour la bibliothèque de recherche, il est proposé de positionner les acquisitions de monographies imprimées à un niveau budgétaire moyen en approfondissant en particulier les secteurs pluridisciplinaires sur lesquels la BnF, grâce à l'encyclopédisme et à la profondeur de ses collections, est déjà reconnue comme une bibliothèque de référence auxiliaire de la recherche : histoire des sciences et des techniques, biographies, épistémologie...

- Pour la bibliothèque d'étude, un approfondissement de la question de la sociologie des sciences et des conséquences sociales et sociétales de celles-ci sera résolument affirmé : un travail commun sera construit en coopération avec le département Philosophie, Histoire, Sciences de l'homme qui hébergera le centre de ressources « Questions de société ». Certains secteurs disciplinaires seront allégés (sciences de la terre, astronomie, agronomie...) afin d'offrir une meilleure visibilité au nouveau centre de ressource « Développement durable » et aux fonds récents disponibles dans les secteurs rencontrant le plus fort succès auprès des lecteurs : sciences du vivant, médecine, mathématiques, informatique, physique...

Comme pour l'ensemble de la documentation mise à disposition à compter de 2011, les monographies auront vocation à être très largement dématérialisées, les monographies de niveau recherche devant tendre à la dématérialisation complète hors secteur de l'histoire des sciences.

Une offre nouvelle et originale, sous forme numérique fera également son apparition en salle d'étude (manuels et outils de travail de premier cycle universitaire).

On notera que l'abaissement de la TVA sur le livre numérique à 5,5% dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 constitue un soutien décisif à cette proposition.

Les documents numériques seront systématiquement acquis avec les droits afférents à un accès distant pour la communauté des lecteurs de la bibliothèque de recherche. Partout où cela sera possible, la BnF négociera avec ses fournisseurs les droits d'accès afférents à une communauté élargie à d'autres publics en concertation avec les principaux partenaires et acteurs concernés.

A ce titre, et dans le cadre de la politique de concertation avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, elle pourrait assumer le rôle d'opérateur national pour l'accès à la documentation acquise (proposition Elsevier attendue sur ce sujet en mai-juin 2011).

Les collections de monographies sous forme numérique seront développées par la combinaison de trois logiques différentes correspondant chacune à des modèles économiques et scientifiques bien différents. La combinaison de ces trois logiques permet de profiler une politique documentaire s'inscrivant dans la tradition de la BnF (acquisitions choisies par les chargés de collections spécialisés dans les différentes disciplines au profit de communautés clairement identifiées) et une politique nouvelle faisant le pari d'une offre massive laissant au public la maîtrise de ses propres choix documentaires au sein des grands corpus numériques pluridisciplinaires ou spécialisés mis à sa disposition par la bibliothèque.

- Acquisition de catalogues complets d'éditeurs.

Poursuivant la première inflexion de la politique documentaire engagée dès 2009, le département Sciences et techniques négociera en 2011 avec les grands éditeurs pluridisciplinaires l'acquisition pérenne de l'ensemble de leurs monographies sous forme numérique. Ces documents acquis à titre définitif devraient être archivés dans SPAR<sup>1</sup> à compter de 2013, voire 2014.

A compter de 2012, la BnF négociera chaque année de nouveaux contrats du même type avec des éditeurs spécialisés, procédant ainsi à un enrichissement de son cœur de collection pluridisciplinaire par des documents à haute valeur ajoutée pour des communautés dispersées sur le territoire et ne disposant aujourd'hui d'aucun accès alternatif à cette documentation.

Les communautés scientifiques consultées soutiennent cette démarche de la BnF. Les bibliothèques partenaires spécialisées (Museum d'Histoire naturelle ou CADIST de chimie par exemple) y sont également favorables dans la mesure où elles ne disposent généralement pas du pouvoir d'achat nécessaire à une telle action, fût-ce au profit de leur seule communauté locale.

A titre d'exemple, la totalité des collections de monographies de la Royal Society of Chemistry publiées depuis 1969 devraient pouvoir être acquises dès 2012.

- Acquisition de livres numériques par le biais d'agrégateurs.

Au plan strictement documentaire, cette proposition se rapproche sensiblement de la proposition précédente dans la mesure où la bibliothèque, si elle a ainsi accès à une masse critique importante de documents, n'a pas la maîtrise de la totalité des contenus qu'elle acquiert (ou auxquels elle donne accès dans l'hypothèse d'une location ou d'un simple droit d'usage).

En revanche, une sélection opérée par les chargés de collection dans un catalogue multiéditeurs proposé par un agrégateur mettant à la disposition de la bibliothèque un catalogue conséquent d'ouvrages dont il détient les droits de diffusion offre la possibilité aux professionnels du département de ne choisir dans ce catalogue que les titres pertinents afin de construire une politique documentaire plus conforme à la charte de 2005.

- Acquisition de livres numériques par les utilisateurs eux-mêmes

Cela est possible par le biais d'un agrégateur : la bibliothèque met à la disposition de ses usagers un vaste catalogue de livres électroniques auxquels ils sont libres d'accéder en fonction de leurs besoins et de leurs envies, sans se soucier de savoir si la bibliothèque possède le document concerné. Les premières consultations d'un même document sont gratuites pour la bibliothèque ; en revanche, au-delà d'un certain seuil prédéterminé, l'achat est automatique et le livre numérique est ajouté à la collection permanente de la bibliothèque.

Il devient ainsi accessible à tous les usagers. Dans tous les cas, l'opération est transparente et la consultation gratuite pour l'utilisateur.

Ce modèle dit « *patron driven acquisition* » est en usage notamment à la bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Appliquée au département Sciences et techniques, cette nouvelle forme de développement des collections pourrait se voir attribuer un budget volontairement restreint (de 10 000 à 15 000 €) et faire l'objet d'un test grandeur nature en bibliothèque d'étude dès le deuxième semestre 2011.

- **Action 2 : Réduire très sensiblement le portefeuille de périodiques vivants pour servir des publics différents : coupler une sélection de titres essentiels avec une offre complémentaire nouvelle construite en coopération avec d'autres bibliothèques partenaires (Non développée)**

- **Action 3 : Etre un acteur important dans la réussite des projets d'accès national à l'information scientifique et technique**

Cette action s'inscrit naturellement dans l'axe « Réseau » des solutions proposées. Elle constitue probablement la manifestation la plus évidente de la volonté de la BnF d'apparaître comme l'un des principaux acteurs d'une politique nationale de l'IST aux côtés des universités, des grandes écoles et des organismes de recherche.

Depuis la fin des années 2000, la BnF est pleinement associée aux réflexions conduites par les bibliothèques relevant du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à travers la rédaction du schéma numérique des bibliothèques confiée au président Bruno Racine, sa participation aux conseils d'administration de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes) et de Couperin, sa participation aux comités de pilotage et aux comités techniques de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN) et des licences nationales portées par l'Abes, etc...

Elle est donc à la fois porteuse d'une réflexion théorique sur la nécessaire harmonie entre les politiques documentaires des établissements relevant du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et ceux relevant du Ministère de la Culture et de la communication, devenant ainsi un acteur opérationnel des rapprochements opérés récemment entre les deux mondes professionnels de la documentation.

Le département Sciences et techniques est ainsi intéressé au premier chef par les premières négociations sur les licences nationales conduites au printemps 2011 par l'Abes portant sur les archives de périodiques de l'éditeur Springer Verlag et sur les archives de l'éditeur EDP Sciences. Représenté dans le comité technique de l'opération, le département est ainsi d'ores et déjà en contact permanent avec les chargés de projet de l'Abes pour l'instruction et la conduite des négociations.

Le département Sciences et techniques souhaite naturellement être également partie prenante de l'initiative d'excellence pour l'information scientifique et technique (ISTEX) portée par les universités lorraines dans le cadre de l'Emprunt national. Nous sommes ici

au cœur des missions nationales d'intérêt général qui sont celles que le BnF souhaite pouvoir accomplir au profit d'un public dépassant largement ses seuls ayant-droits.

